



Consignes du SNUDIFO47 en cas de non remplacement

En cas de non-remplacement, les directeurs se voient souvent **contraints de répartir** les élèves dans les autres classes. Cela pose problème à plusieurs égards :

- **problèmes de sécurité** liés au surnombre et aux **responsabilités** en cas d'accident,
- **enseignement difficile** avec des effectifs plus lourds,
- changement de programmation,
- **conditions de travail dégradées** pour les enseignants,
- **gestion de la « grogne »** des parents d'élèves,
- des sorties sont parfois annulées faute d'encadrement suffisant (piscine, EPS, médiathèque etc...),
- ...

Bien souvent, l'administration vous répondra que vous êtes couverts ce qui n'est pas toujours le cas.

QUE FAIRE EN CAS DE NON-REMPLACEMENT ?

1. **Contactez le SNUDIFO47**

Pour l'informer de la situation, via notre [formulaire en ligne](#), par mail au SNUDIFO47 (snudifo47@gmail.com) ou par **SMS au 07 83 26 12 47**

« Le .../... /2024, école de....., classe de, non remplacée »

2. **Demander consigne par écrit à l'IEN :**

Madame l'inspectrice / Monsieur l'inspecteur,

Je vous alerte de la situation suivante. Madame/Monsieur XXXX de la classe XXXX n'est pas remplacé (DATE / DEPUIS LE...).

L'absence de remplacement impacte lourdement le fonctionnement de l'école. En effet (DETAILS : répartition des élèves,

conséquences sur les effectifs, sécurité, santé, hygiène, responsabilité...). Sommes-nous autorisés à demander aux familles de garder leurs enfants à domicile ?

Salutations respectueuses...

3. **Informez les parents par écrit :**

Madame, Monsieur,

La classe que fréquente votre enfant se trouve actuellement sans enseignant(e). Les services de la Direction académique nous ont informés que l'enseignant(e) absent(e) ne serait pas remplacé(e). Nous regrettons cette situation qui touche les élèves et les maîtres. Nous vous invitons à prendre les meilleures dispositions pour votre enfant.

Le personnel enseignant

4. Vous pouvez **demandez oralement** aux parents qui le peuvent de garder leur enfant.

5. **Diriger** les parents mécontents **vers l'IEN** de circonscription et la **DSDEN** (leur communiquer l'adresse courriel ce.ia47@ac-bordeaux.fr).

6. Si vous estimez que la répartition des élèves présente des **risques**, nuit à la sécurité et à vos conditions de travail, **remplissez le Registre Santé Sécurité au Travail et envoyez-nous une copie par mail**. Si vous estimez qu'il y a danger grave et imminent, **contactez immédiatement un représentant FO** pour le renseignement du RDGI (registre danger grave et imminent).

[Modèle de lettre aux parents](#)

[Modèle de lettre à l'administration](#)

Rejoignez le SNUDIFO47 :

Plus que jamais, les enseignants ont besoin d'un syndicat INDEPENDANT !
Pour lire toutes nos informations, consultez notre site internet.

